

Liste des contributions reçues sur l'adresse des Assises de la santé mentale et de la psychiatrie assises.santementale.psychiatrie@sante.gouv.fr émanant d'acteurs institutionnels :

Association des Etablissements du Service Public de Santé Mentale (AdESM)

Association Nationale des Étudiants en Médecine de France (ANEMF)

Association Nationale Française des Ergothérapeutes (ANFE)

Bureau d'Aide Psychologique Universitaire de Bourgogne (BAPU)

Bureau d'Aide Psychologique Universitaire de Picardie (BAPU)

Centre collaborateur de l'OMS

Centre Primo Levi

Chaire de philosophie à l'hôpital

Clubhouse France

Collectif Inter Hôpitaux

Collectif Tou.te.s concerné.e.s

Commission nationale de la psychiatrie, sous-commission « Psychotropes et autres traitements biologiques »

Collège des psychologues du CHU de Nantes

CNIGEM

Délégation interministérielle à l'aide aux victimes

Direction de la protection judiciaire de la jeunesse

Fédération addiction

Fédération des acteurs de la solidarité

Fédération des Entreprises sociales pour l'habitat

Fondation Santé des Etudiants de France

GHU Paris

Groupe de collèges de psychologues de la fonction publique hospitalière

Inter-collèges breton des psychologues de la FPH

La Mutualité française

Médecins du monde

Petits frères des pauvres

Prépsy

Profamille, association francophone de Psychoéducation

Psycom

Qare

S.O.S Amitié

Santé Mentale France

SOS Crise

Syndicat CNI

Teale

Union nationale des familles (UNAF)

Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques (UNAFAM)

Union nationale de prévention du suicide (UNPS)

Uniopss et associations membres du groupe de concertation santé mentale

Réseau Villes Santé OMS :

- Amiens
- Évry-Courcouronnes
- Angers
- Lille
- Lyon
- Grand Nancy
- Poitiers

Par ailleurs, toutes les contributions et participations citoyennes ont été reçues, lues et étudiées avec la plus grande attention par les directions concernées du Ministère des solidarités et de la santé.